

JOURNAL DE LYON

Administration et Rédaction : rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

La rédaction ne répond pas des communications et ne se charge pas de les envoyer... Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef : A. SCHNÉEGANS. Ancien député du Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne

Table with columns for 'VILLE DE LYON' and 'PRIX DE L'ABONNEMENT' showing rates for various departments and subscription durations.

LES ABONNEMENTS partent des 1er et 16 de chaque mois.

Gérant : G. BENOIT-GONIN. Imprimerie de H. Stern, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les mandats non accompagnés d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

AVIS

A dater du 1er mai prochain, les bureaux du Journal de Lyon seront transférés Rue de l'Hôtel-de-Ville, 63, A L'ENTRESOL

NOUVELLES DU JOUR

28 avril.

On connaît le résultat de l'élection de Paris : M. Barodet l'emporte, à une majorité de plus de 40,000 voix, sur M. de Remusat, et les républicains libéraux sont battus par le radicalisme.

nouveau qu'aux premiers jours de la conquête. La colère est telle que M. Louis Spach, bien connu par ses recherches historiques sur l'Alsace, a été obligé de donner sa démission de président de la société archéologique qu'il a lui-même fondée, cela parce qu'on le soupçonne de ne plus nourrir des sentiments aussi français que par le passé.

La Gazette d'Augsbourg assure, de son côté, que grâce à la maladresse et à la brutalité de la plupart des fonctionnaires prussiens, l'antipathie contre le nouvel état de choses ne fait, de l'avis des personnes les mieux renseignées, que croître de mois en mois, de jour en jour, chez les Alsaciens-Lorrains, exaspérés d'avoir été indignement trompés par M. de Bismarck, lorsqu'il est venu leur promettre solennellement une large autonomie administrative.

Aux détails que nous reproduisons plus loin, concernant les derniers événements d'Espagne, viennent s'ajouter quelques informations plus récentes, qui ont trait aux échecs subis par les carlistes. Suivant une proclamation du général Velarde, les bandes de Catalogne auraient été battues et dispersées, et la fuite d'Alphonse de Bourbon, dont l'entrée sur le territoire français se confirme, serait la conséquence des derniers combats, qui ont tourné partout à l'avantage des troupes espagnoles.

La bataille est livrée. M. de Rémusat a été vaincu, et avec lui l'ont été toutes les illustrations républicaines de la France, tous les hommes qui ont blanchi dans la lutte pour la république et pour la liberté, et Grévy, et Arago, et Favre, et Jules Simon, et Bastide, et Hétel, et Valentin, et Langlois, et Yvart, toute la gauche modérée de la Chambre, et une partie de la gauche radicale elle-même, sans compter le centre gauche et tous ces hommes récemment convertis à la république et qu'il importait à un si haut degré de maintenir autour de ce nouveau drapeau.

L'échec est rude, nous ne cherchons pas à le nier. Sans doute, nous ne sommes pas de ceux qui estiment que tout est perdu après cette bataille; que la France courrait aux abîmes, et qu'il n'y a plus qu'à se voiler la face en attendant l'avènement d'un sabre quelconque. Les choses ne sont pas à ce point désespérées; mais elles sont assurément en plus mauvais état qu'elles n'étaient hier, et M. Thiers aura plus de peine à résister à la droite, après cette élection, qu'avant. Le ministre le plus républicain, avec M. Jules Simon, et le plus libéral du cabinet est resté en minorité dans la capitale. Qui en profitera? Les autres ministres et ceux qui les soutiennent, M. de Gouillard et la droite de l'Assemblée; et l'on peut tenir pour certain que la future loi du 31 mai est prête déjà contre ce suffrage universel qui commet de pareilles sottises et qui donne à ses adversaires de pareilles armes contre lui.

craintes aujourd'hui ne pas se réaliser comme se réalisèrent alors les craintes de ceux qui prévoyaient le coup d'Etat derrière cette victoire éphémère! Quel est le résultat palpable, réel, immédiat de cette élection parisienne? C'est d'abord la scission du parti républicain en deux fractions hostiles; c'est le radicalisme se séparant des « modérés »; c'est le jeune parti de M. Gambetta jeant par-essus bord avec vigueur et désinvolture tous les vétérans de la République, s'affranchissant du respect à l'égard des chefs anciens; c'est M. Grévy dépassé par M. Ranc.

C'est en même temps la scission entre la gauche radicale et le gouvernement. Cette scission, que la droite demandait à M. Thiers de proclamer à la Chambre et que M. Thiers refusait de proclamer, la gauche radicale vient de la consacrer de ses propres mains. C'est elle qui creuse le fossé, que la droite adjurait M. Thiers de creuser. C'est elle qui déplace la majorité à l'Assemblée. C'est elle qui rejette le gouvernement vers la droite. C'est elle-même qui détruit l'édifice qu'elle avait un si grand intérêt à voir s'élever.

Quant aux résultats futurs, nous ne voulons pas les entrevoir. Voilà pourtant ce qui est sorti de cette question lyonnaise, si imprudemment soulevée par nos fonctionnaires locaux! Voilà à quoi aboutit pour le gouvernement et pour les opinions modérées et vraiment conservatrices la guerre déclarée par un préfet maladroit à nos franchises municipales lyonnaises! L'Assemblée, affolée, vote une loi de combat; le suffrage universel, exaspéré, lui réplique par une élection de combat, qui n'atteint pas seulement cette Assemblée, qui atteint par contre-coup le gouvernement lui-même et avec lui la République. Le triomphe du radicalisme, voilà ce que nous a valu la campagne de MM. Cantonnet et Brunel contre la mairie de Lyon.

On nous a fait connaître une justification de l'énergie avec laquelle nous avons combattu ces projets préfectoraux, l'échec de M. de Remusat et l'élection de M. Barodet nous la fourniraient trop complète, hélas! et trop élogieuse.

COURRIER DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

27 avril 1873. Je me suis levé ce matin avec le soleil ou quelque chose qui y ressemble, et, comme la vertu est quelquefois récompensée, je n'ai ouvert que deux ou trois fois mon parapluie pendant les vingt-cinq minutes que j'ai fait que à la porte de ma section de vote.

Et puis je pensais à Georges, et mon cœur se déchirait!... Or, Marie-Anne était sortie chercher des nouvelles, revint tout essoufflée à sept heures, en me disant : « Florence, est-ce que tu n'as pas une lettre pour M. Picot ? » — Oui, lui répondis-je; elle est là, serrée dans mon tiroir.

« Ah! bien! dit-elle, va bien vite chez M. Jean; M. Picot est arrivé hier soir pour le remplacer; va lui porter la lettre, nous saurons ce qui se passe; dépêche-toi, Florence! » C'était la curiosité qui faisait parler ma femme; mais étant moi-même très inquiet, je me dépeçai de suivre son conseil. Ayant donc mis la lettre dans ma poche, je sortis au milieu de l'émotion générale. Tout le monde me regardait passer; quelques-uns, voyant que je me dirigeais vers la maison de M. Jean, voulaient m'arrêter et me poser des questions, mais je ne les écoutais pas, et je poursuivais mon chemin.

La première chose qui me frappa, ce fut le calme de cette grande demeure, où rien ne bougeait, tandis que dehors tout était en mouvement. Je trouvai M. Picot, avec sa large capote de molleton et ses cheveux gris qui tombaient en boucles derrière la nuque, tranquillement assis devant le petit secrétaire de la salle en bas, en train d'écrire une lettre. Il semblait paisible, sa bonne figure honnête et franche respirait une sorte de satisfaction intérieure; et, me voyant entrer, il dit en souriant : « Ah! c'est vous, monsieur Florence; vous arrivez bien! Je suis content de vous voir, asseyez-vous.

quartiers les plus excentriques sont unanimes à le constater. On se place à la file, on s'avance en procession sans se presser, sans bruit, sans interpellations d'aucune sorte; parvenu en face du bureau, on met le chapeau ou la casquette à la main; on donne sa carte et son bulletin, et l'on s'en va.

Un moment où je parlais, je me suis entendu appeler. C'était un de mes amis, revenu de province la veille exprès pour voter. Il m'a raconté qu'ils étaient quatre, dans son wagon seul, qui revenaient dans le même but, dont deux de Marseille. L'un de ces derniers, ancien fonctionnaire de l'Empire, a fait amende honorable de son erreur passée, et a déclaré qu'il fallait fonder la république... « Seulement, ajouta-t-il, il faut sage, et bien des gens n'ont pas encore l'air disposés à le comprendre; quel dommage que M. de Rémusat ait affirmé l'intégrité du suffrage. Cela lui a été bien des voix. — Mais, au contraire, monsieur, répliqua un jeune homme qui paraissait appartenir aux plus hautes classes sociales, c'est cela qui le fera nommer. »

Vous voyez combien les appréciations diffèrent, même dans des milieux sensiblement identiques. Sur le résultat, c'est encore pis. Mon ami, qui arrivait de province avec des idées couleur de rose, ne concevait rien à ce que je lui disais de notre état nerveux, à nous autres Parisiens, durant ces derniers jours. Mes lettres vous en ont retracé une légère image. Ce matin, en revanche, nous sommes au beau, et l'on rencontre foule de gens qui vous offrent de parler qu'il n'y aura même pas de ballottage. Il est vrai que Gambetta se croit également sûr de son affaire. Il disait hier soir que Barodet aurait trente mille voix de majorité.

Mais de quoi viens-je vous entretenir? N'êtes-vous pas fixés au moment même où vous me lisez?

Je n'ai pas à commenter la lettre de M. Cantonnet, qui a paru dans le Soir et où le Journal de Lyon est mentionné avec une certaine amertume. Vous savez probablement qu'on a parlé de lui donner pour successeur M. Valentin. Le Français, toujours alerte, met déjà, sur ce propos, l'embargo au vent contre lui. Une telle nomination, dit-il, serait une espèce de délit à la mémoire courte. Il oublie que M. Valentin s'est fait le maintien de l'ordre; quant au siège de Strasbourg, il n'y pense même pas. Incidemment, comme dit Paul-Louis Courier, le service des grands profits perçus. Les grands d'ailleurs, c'était la même chose; que certains soi-disant conservateurs d'aujourd'hui, qui ont toute la vanité, la nullité et l'ingratitude de leurs devanciers.

On a arrêté, pour affaires financières, M. Collet-Meygret, ancien directeur de la sûreté, ancien préfet de Lille, ancien receveur général de la Seine, et tout cela sous prétexte que ce personnage essentiellement impérial a été pris en même temps que son secrétaire, et ce secrétaire n'était autre que le sieur Pic, ancien rédacteur de l'Éclair, déjà condamné pour affaires semblables en 69 ou 70. Sa condamnation était, si je ne me trompe, de douze années, mais il se thésaurisait avec cette espèce de monde, l'avis mis en liberté; l'autorité, depuis, ne l'avait pas beaucoup cherché, et il était entré, sous un faux nom, comme gérant dans la société des châteaux en Espagne organisée par M. Collet-Meygret. C'est là qu'il vient d'être repris, avec chance de ne pas être lâché cette fois.

La Veuve du Malabar, jouée hier aux Variétés, est une insanité de plus au compte de l'art dramatique français. La décadence de l'opérette, que je vous ai souvent signalée déjà, ressort visiblement de ce fait que les créateurs du genre, tels que Méilhac et Halévy, l'ont abandonnée, et que les musiciens comme Offenbach semblent absolument impuissants à la relever. Le libretto sur lequel le maestro a écrit ici sa musique, est de Delacour et Hector Crémieux. C'est l'histoire d'un boulevardier qui, de passage aux Indes, va épouser la fille d'un rajah, quand il reconnaît dans cette demoiselle une jeune personne du quartier Montmartre. Il imagine alors de mettre un terme à la coutume barbare du pays, qui veut que les dames se brûlent vivantes après la mort de leurs maris, et il parvient à provoquer une émeute du beau-sexe local en faveur de cette réforme. Il va sans dire que le beau sexe est, comme

toujours, le plus fort, et que tout finit bien, sans que j'aie dénoté exactement comment. Offenbach a brodé la-dessus ses variations habituelles. Autant on a fait, pour ses cascades, M. Schneider qui, comme vous savez, opérât une rentrée. Elle est toujours bien attrayante à la scène, et détaille ses couplets avec un art merveilleux, quand toutefois elle veut bien prendre la peine de joner sérieusement et ne pas se moquer d'un public trop idolâtre. La salle était assez bien garnie. On a remarqué l'air avant-scènes de droite et de gauche, M. de Metternich, de Pourtales et de Gallifet, tout l'Olympe bonapartiste.

À la même heure, le Cercle français fêtait, au bruit des boucans de champagne et des violons, la candidature Stoffel. Je doute que les honorables membres de cette réunion soient aussi triomphants ce soir.

La candidature en question est, du reste, assez sévèrement jugée ailleurs que dans le monde politique. S'il est étrange qu'un sectateur du césarisme serve de drapeau à tant d'ennemis du suffrage universel, il est encore plus étonnant et surtout plus triste de voir un militaire se prêter à ébraver le gouvernement. L'Avenir militaire le dit avec beaucoup de justice : « En placardant sur tous les murs qu'il est un soldat et qu'il agit en soldat, le colonel Stoffel aurait dû rentrer en lui-même et se souvenir que le premier devoir d'un soldat est de ne pas ajouter aux agitations de son pays. »

PARIS ET VERSAILLES

(Correspondance républicaine.)

Paris, le 27 avril 1873.

Au moment où vous recevez cette lettre, le télégraphe vous aura probablement appris le résultat de l'élection parisienne, et le nom du vainqueur sera connu de la France entière. Il est donc inutile de vous parler de prévisions. Ce matin, j'ai parcouru une quantité de sections dans différents arrondissements, l'affluence des électeurs n'était pas encore considérable, mais il y en avait déjà plus que d'habitude à ces heures matinales.

Le nombre des cartes retirées est considérable; il est de plus de 370,000. Il y aura peu d'abstentions.

Le temps est détestable, il pleut et il fait froid, mais cela est bon pour un jour d'élection.

On va voter au lieu d'aller à la campagne, et la campagne compte pour beaucoup dans l'absentéisme avec l'élection parisienne.

De nouveaux vides se sont faits ces jours-ci parmi les rangs de nos représentants. Trois députés sont morts; MM. Moulin, député de l'Aube, et deux de la Haute-Garonne, qui son est mort subitement comme M. Saint-Marc Girardin.

Volla donc trois sièges vacants qui seront probablement remplacés dans quelques semaines par des députés républicains.

M. de Mortemart, député du Rhône, est assez gravement malade; ses amis sont très inquiets.

On a beaucoup remarqué hier avec quelle désinvolture M. de Gouillard a lâché, — passe-moi le mot — son collègue, M. Jules Simon, à la commission de permanence. M. Thiers en a manifesté hier au soir un très-vif mécontentement.

Au sortir de la réunion de la commission de permanence, un des membres de cette commission, M. Noël Parfait, s'approche de M. de Fourtoun, le ministre des travaux publics et lui dit : — Marchez droit, monsieur le ministre, ne faites point de faux pas, car vous voyez comme votre collègue vous lâcherait.

M. de Fourtoun sourit et répondit : Je tâcherai de ne pas me compromettre. Pendant ce temps, M. de Gouillard, très-entouré par les droitiers, recevait leurs félicitations.

Puisque je parle de M. de Gouillard, laissez-moi vous citer un joli mot, à son sujet, de M. Jules Grévy. Vous savez quel esprit vif et incisif possède notre regretté président.

C'était avant-hier au soir à l'Élysée, où M. Grévy avait dîné. M. de Gouillard s'approche

de lui et lui serrant la main : « Permettez-moi de vous féliciter, lui dit-il, du grand service que vous venez de rendre à la cause de l'ordre, en adhérant à la candidature Hémasut. Cela ajoute encore à l'immense popularité que vous avez acquise en donnant votre démission. »

« Il vous serait aisé d'en acquérir une bien plus grande encore, M. le ministre, répliqua M. Grévy, en donnant la vôtre ! » M. de Gouillard ne répliqua pas. On ne sait pas s'il suivra ce conseil. Mais il y a des doutes.

Toujours peu de nouvelles. M. Léon Say prend quelques jours de congé. L'intérim est rempli par M. Teisserenc de Bort.

Le voyage à Lille et à Anzin de M. Thiers, dépend un peu du temps et beaucoup du résultat de l'élection. On parle de mardi.

La nomination de M. Valentin comme préfet du Rhône paraît arrêtée. Seul M. de Gouillard y fait quelque opposition : « Je trouve M. Valentin trop républicain. » En tous cas cette nomination n'aurait lieu qu'après les élections du 11 mai.

On raconte que M. Brunel, le secrétaire général du Rhône, aurait fait faire des offres à M. Barodet, lui promettant son concours et celui de l'administration, pour le faire nommer à Lyon, s'il se désistait à Paris. M. Barodet aurait refusé.

Nous savons que des explications vont être demandées par le gouvernement au secrétaire général et si ces démarches sont réelles, elles seraient très-vertement blâmées.

NOUVELLES ET BRUITS

Par décret du président de la République, en date du 23 avril 1873, l'intérim du ministère des finances a été confié, pendant l'absence de M. Léon Say, à M. Teisserenc de Bort, ministre de l'Agriculture et du Commerce.

On prévoit que l'intérim nécessaire par l'indisposition de M. Léon Say sera de courte durée, car on annonce que M. Teisserenc de Bort quittera Paris mardi prochain pour se rendre à Vienne, où il représentera la France à l'inauguration de l'Exposition universelle.

D'après le Nouvelliste de Rouen, M. Teisserenc de Bort négocierait en même temps des négociations officieuses relativement au traité de commerce franco-autrichien.

D'après le bulletin communiqué samedi à M. le ministre des finances par les chefs de service, le chiffre des sommes rentrées et en caisses sur le dernier milliard est de cent vingt-cinq millions.

On dit aujourd'hui au gouvernement prussien, à compte sur l'indemnité de guerre.

On lit dans le Libéral de l'Est : « Toutes les couturières de Belfort sont occupées, jour et nuit, à confectionner les robes de plusieurs centaines de jeunes filles qui doivent figurer dans la cérémonie de la rentrée des troupes françaises. »

Echange de bonnes grâces entre M. Thiers et M. Buffet. Une adresse rédigée par les membres de la droite du conseil général des Vosges, dit le Journal des Vosges, avait été transmise à M. Buffet, avec prière d'en faire la remise à M. le président de la République. L'honorable député a tenu à associer aux sentiments de gratitude exprimés dans cette adresse en y ajoutant sa signature, en tant que député des Vosges.

M. Thiers a fait à M. Buffet la réponse suivante : Paris, le 23 avril.

« M. le président, je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de l'adresse du département des Vosges. C'est un témoignage auquel je suis très sensible et que je suis très heureux d'avoir reçu de votre main. Veuillez, monsieur le président, recevoir l'assurance de mes sentiments de haute et affectueuse considération. » A. THIRS.

EXTRAIT DU JOURNAL DE LYON

Du 29 Avril 1873

LES DEUX FRÈRES

PAR ERCKMANN-CHATRIAN

XVIII

Le départ de M. Jacques pour courir après le marchand de bois n'étonna personne; c'était tout naturel, chacun en aurait fait autant. Marie-Anne et ma fille indignèrent beaucoup le soir, contre le gendre de la maison qui forçait un pauvre vieux à se mettre en route par un si mauvais temps, malgré le rhumatisme, et je leur donnai raison. Mais on se figure la surprise des gens, quand le lendemain matin, au petit jour, on passa une seconde voiture couverte de paquets, semblable à l'autre, M. Jean au fond du panier, ses gros garçons sur les épaules, le cheval de pied de renard sur les yeux, le laquais du char à bancs relevé jusqu'au menton, et deux chevaux à tour de bras, comme si les deux bonteux qui se sauvaient et craint d'être

Alors s'élevèrent de grandes rumeurs au village, les gens accouraient; des allées, des granges, des hangars; des figures se penchaient à toutes les lucarnes, et de ma chambre où je m'habillais, j'entendis la voix perçante de la grand'mère Bouveret, crier comme une trompette!

« Voilà le vieux hibou qui s'envole!... c'est mauvais signe!... quand ces oiseaux-là partent, c'est signe de mort à la maison!... Ah! bandit, tu le sèches maintenant, tout mauvais coup est fait!... Tu n'oses pas rester par l'entrebâtement... Tu craignes d'être assoiffé... Tu l'en vas... et la vieille n'attend reste seule avec la mort... Il n'y a plus de ressources et tu pars!... »

Et dire que pas un honnête braconnier ne tire sur cet oiseau de malheur!... Ah! les hommes de ce temps sont bien lâches!... Hue!... Hue!... Criez... siffliez, vous autres... qu'il entende au moins qu'on le maudit, qu'on l'abomme, et qu'il ne revienne plus au pays. »

Et la vieille Nanette Bouveret, sa tignasse grise défilée, ses bras maigres et jaunes en l'air, les poings fermés, poussaît des cris à vous faire dresser les cheveux sur la tête. La voiture était déjà loin, je ne sais si M. Jean voyait l'entendre; mais de tous les coins et recoins, dans les ruelles, dans les échoppes, on criait, on sifflait, les chiens aboyaient, tout était en révolution.

Ainsi s'échappa M. Jean; et nous pensions tous comme la vieille chanvrière, que c'était un mauvais signe; une tristesse profonde s'empara de mon âme, je me disais : « Florence, il n'y a plus d'espérance, sans cela le vieux ne s'en irait pas... C'est fini!... »

Je n'avais pas fait, je ne pouvais déjeuner; et, relevant aux grandes misères humaines, à cette pauvre Louise, à cette fleur de jeunesse et d'amour, sacrifiée à la haine d'un vieillard, je me disais que les lois de l'éternel sont impénétrables; que je mourais en moi-même; que

votre sainte volonté soit faite, ô Seigneur!... sans pouvoir obtenir la résignation de mon cœur, car l'extinction de la beauté, de la jeunesse, de l'amour, de tout ce qui donne et fait aimer la vie, est une quelconque sorte de mort; notre faible esprit ne peut le concevoir, et je puis je pensais à Georges, et mon cœur se déchirait!...

Or, Marie-Anne était sortie chercher des nouvelles, revint tout essoufflée à sept heures, en me disant : « Florence, est-ce que tu n'as pas une lettre pour M. Picot ? »

« Oui, lui répondis-je; elle est là, serrée dans mon tiroir. » — Eh bien! dit-elle, va bien vite chez M. Jean; M. Picot est arrivé hier soir pour le remplacer; va lui porter la lettre, nous saurons ce qui se passe; dépêche-toi, Florence! »

C'était la curiosité qui faisait parler ma femme; mais étant moi-même très inquiet, je me dépeçai de suivre son conseil. Ayant donc mis la lettre dans ma poche, je sortis au milieu de l'émotion générale. Tout le monde me regardait passer; quelques-uns, voyant que je me dirigeais vers la maison de M. Jean, voulaient m'arrêter et me poser des questions, mais je ne les écoutais pas, et je poursuivais mon chemin.

La première chose qui me frappa, ce fut le calme de cette grande demeure, où rien ne bougeait, tandis que dehors tout était en mouvement. Je trouvai M. Picot, avec sa large capote de molleton et ses cheveux gris qui tombaient en boucles derrière la nuque, tranquillement assis devant le petit secrétaire de la salle en bas, en train d'écrire une lettre. Il semblait paisible, sa bonne figure honnête et franche respirait une sorte de satisfaction intérieure; et, me voyant entrer, il dit en souriant : « Ah! c'est vous, monsieur Florence; vous arrivez bien! Je suis content de vous voir, asseyez-vous.

« Comment va Louise, monsieur Picot? lui demandai-je tremblant, ne pouvant modérer mon impatience. » — Bien!... aussi bien que possible!... dit-il en continuant d'écrire.

Puis, ayant fini sa lettre, tout en allumant la bougie pour la cacheter, il ajouta, ses gros yeux humides de larmes : « Qui, tout va bien maintenant, à la pauvre enfant est renisé de ses horribles secousses... Elle est encore faible, bien faible!... c'est tout naturel; mais elle se remettra, mon cher monsieur Florence, dans quelques jours ou trois semaines, l'espère la voir sur pied. »

« Ah! Dieu vous le vaudra, monsieur Picot, vous me rendez la vie par cette bonne nouvelle!... Depuis la dernière consultation, je croyais Louise à la dernière extrémité!... C'est un miracle!... — Qui, dit le brave homme, un vrai miracle!... Ensuite, après avoir fait goulter la cire et mis le cachet, se retournant vers moi, la figure joyeuse : « Vous avez quelque chose pour moi, du beau-frère Jacques ? »

« Oui, une lettre, la voici. » — Ah! bon, bon, dit-il en l'ouvrant et chausant ses besicles de corne sur son nez. Il s'approcha de la fenêtre, et lut très-attentivement; puis rovenant s'asseoir au secrétaire, et posant sa grosse main sur la lettre ouverte, il s'écria tout joyeux : « Vous ne devineriez pas ce qu'il y a là-dedans, monsieur Florence; je vous le donne en cent. »

« Non, je ne sais pas deviner. » — Eh bien! dit-il, c'est le consentement du beau-frère Jacques au mariage de son fils avec la fille de Jean.

« Comment!... m'écriai-je tout pâle, est-ce possible? » — Lisiez vous-même. » Et je lus, les yeux troubles : « A ces condi-

« Comment va Louise, monsieur Picot? lui demandai-je tremblant, ne pouvant modérer mon impatience. » — Bien!... aussi bien que possible!... dit-il en continuant d'écrire.

Puis, ayant fini sa lettre, tout en allumant la bougie pour la cacheter, il ajouta, ses gros yeux humides de larmes : « Qui, tout va bien maintenant, à la pauvre enfant est renisé de ses horribles secousses... Elle est encore faible, bien faible!... c'est tout naturel; mais elle se remettra, mon cher monsieur Florence, dans quelques jours ou trois semaines, l'espère la voir sur pied. »

« Ah! Dieu vous le vaudra, monsieur Picot, vous me rendez la vie par cette bonne nouvelle!... Depuis la dernière consultation, je croyais Louise à la dernière extrémité!... C'est un miracle!... — Qui, dit le brave homme, un vrai miracle!... Ensuite, après avoir fait goulter la cire et mis le cachet, se retournant vers moi, la figure joyeuse : « Vous avez quelque chose pour moi, du beau-frère Jacques ? »

« Oui, une lettre, la voici. » — Ah! bon, bon, dit-il en l'ouvrant et chausant ses besicles de corne sur son nez. Il s'approcha de la fenêtre, et lut très-attentivement; puis rovenant s'asseoir au secrétaire, et posant sa grosse main sur la lettre ouverte, il s'écria tout joyeux : « Vous ne devineriez pas ce qu'il y a là-dedans, monsieur Florence; je vous le donne en cent. »

« Non, je ne sais pas deviner. » — Eh bien! dit-il, c'est le consentement du beau-frère Jacques au mariage de son fils avec la fille de Jean.

« Comment!... m'écriai-je tout pâle, est-ce possible? » — Lisiez vous-même. » Et je lus, les yeux troubles : « A ces condi-

tions, je donne mon consentement au mariage de Georges avec Louise. »

Les conditions étaient que la maison du grand-père Martin serait constituée en dot à Louise, et que Jean lui restituerait à lui, Jacques, la quotité disponible dont leur père Jacques lui aurait profité de son frère; ladite quotité portant intérêt à raison de cinq pour cent, depuis l'entrée de Jean en jouissance!

Comme l'inquiétude me revenait en lisant ces conditions, et que, tout ébahi, je lui rendais la lettre, disant :

« C'est bien!... mais, monsieur Picot... l'autre... l'autre n'acceptera jamais... » Il se mit à rire, et, ouvrant un tiroir, il me tendit une autre lettre en silence. Du premier coup d'œil, je reconnus l'écriture de M. Jean : — Il acceptait tout! — Et pour la première fois depuis longtemps, mon cœur s'épanouit; je me mis à crier :

« Ah! maintenant je comprends la guérison de Louise!... La bataille est gagnée!... — Oui, dit M. Picot, les deux vieux entetés sont en déroute!... Ils sont partis comme des déserteurs, plutôt que d'assister au bonheur de leurs enfants; il aurait fallu se reconciiler, reconnaître qu'ils avaient eu tort de se haïr depuis trente ans, et d'empoisonner notre existence à tous, la mienne, celle de ma pauvre Catherine, leur sœur, celle de leurs enfants, de leurs amis et même des honnêtes gens de ce village... Il aurait fallu s'embrasser devant tout le monde!... L'orgueil, cet abominable orgueil qui est cause de toutes leurs misères, l'orgueil les a fait se sauver. Ce sont des barbares, de vrais barbares... En fin, voilà!... On se passera d'eux.

Vous, monsieur Florence, vous remplacerez le père de Georges à la noce, — c'est la volonté de Jacques! — et moi, je remplacerai le père de Louise. La fête n'en sera pas moins agréable; au contraire, car ce ne serait pas déjà si gai de voir là un Attila au bout de la table, et un Cingis-Kan à l'autre bout!

« Diab! dit M. Picot attendri, je l'ai peut-être annoncé la chose trop brusquement... j'aurais dû le faire prévenir... mais je voulais l'annoncer la bonne nouvelle moi-même!... j'espère que ça ne l'empêchera pas de m'embrasser, neveu ? »

« Diable! dit M. Picot attendri, je l'ai peut-être annoncé la chose trop brusquement... j'aurais dû le faire prévenir... mais je voulais l'annoncer la bonne nouvelle moi-même!... j'espère que ça ne l'empêchera pas de m'embrasser, neveu ? »

« Diable! dit M. Picot attendri, je l'ai peut-être annoncé la chose trop brusquement... j'aurais dû le faire prévenir... mais je voulais l'annoncer la bonne nouvelle moi-même!... j'espère que ça ne l'empêchera pas de m'embrasser, neveu ? »

« Diable! dit M. Picot attendri, je l'ai peut-être annoncé la chose trop brusquement... j'aurais dû le faire prévenir... mais je voulais l'annoncer la bonne nouvelle moi-même!... j'espère que ça ne l'empêchera pas de m'embrasser, neveu ? »

Voici une jolie histoire d'élection, dit le Journal de Paris : Mettons, si vous voulez, qu'elle se passe à Madrid.

Don Emilio Castelar, l'éloquent ministre d'Etat, va se présenter aux élections à Madrid. Il a pour concurrent le citoyen Garrido, socialiste de la plus belle eau.

On conseille à don Emilio Castelar de chercher à gagner les bonnes grâces d'une société coopérative d'ouvriers typographes qui exploitent une imprimerie. Pour cela, il faut qu'il fasse imprimer ses bulletins par ladite société, qui imprime déjà ceux du citoyen Garrido.

Les ouvriers refusent d'abord de se charger de ce travail. On insiste : ils acceptent, mais à condition qu'on les paye le double du prix ordinaire, c'est-à-dire quarante-huit reaux le mille, soit douze francs, au lieu de vingt-quatre reaux, soit six francs.

Or, savez-vous ce qu'ils font des vingt-quatre reaux de bénéfice ? Ils vont les porter à la caisse du comité Garrido, de façon que chaque mille de bulletins Castelar paye un mille de bulletins Garrido.

Et comme Castelar n'économise pas les bulletins, Garrido est enclenché. Le lecteur verra sans doute quels personnages cachent les masques de Castelar et de Garrido.

L'événement relève une bizarre coïncidence. Il y a eu hier, 27 avril 1873, jour de l'élection de M. Barodet, quatre-vingt quatre ans que les états généraux de 89 qui n'avaient pas été convoqués depuis 164 années, se rassemblaient pour recevoir les doléances et cahiers des charges des députés de la province, qui demandaient unaniment les franchises municipales.

M. Babaud-Larivière, préfet des Pyrénées-Orientales qui vient de mourir à Perpignan, était né à Fonfons (Charente) le 6 avril 1849. M. Babaud-Larivière, successivement avocat et journaliste, fut nommé en 1843 commissaire du département, qui l'envoya ensuite à l'Assemblée législative par 35,910 suffrages. Il prit une part active aux discussions et prononça plusieurs discours remarquables.

Il combattit la politique bouapartistes et vota pour la mise en accusation de Louis-Napoléon et de ses ministres lors de l'expédition romaine. Non réélu à la Législative, il se retira dans ses propriétés de la Charente, où il écrivit plusieurs ouvrages, notamment l'« Histoire de l'Assemblée constituante et les Etudes historiques et administratives ».

Il est l'auteur des « Lettres charentaises », publiées en 1865 et 1866, eurent un certain retentissement. M. Babaud-Larivière avait été élu, il y a deux ans, grand-maître de la franc-maçonnerie.

M. Peyronnet, maire de Lézignan (Aude) vient d'être suspendu pendant deux mois de ses fonctions, par un arrêté du préfet de l'Aude, pour avoir assisté, ceint de son écharpe, à l'enterrement civil d'un conseiller municipal. L'arrêté dit dans ses considérants :

quatre canons-monstres à l'Exposition de Vienne. L'un d'eux, le plus grand, a 21 pieds de longueur et pèse 36,000 kil.; il perce des plaques de 18 pouces. L'essai a déjà été fait par 300 coups. Le boulet pèse 300 kil., le calibre est de 12 pouces de diamètre. C'est une pièce colossale.

On écrit de Londres, 28 avril, à la Liberté : Les ouvriers cordonniers de Londres sont en grève. Ils demandent une augmentation de 2 shillings 3 pence par chaussure de luxe, ce qui leur procurerait un accroissement de salaire d'environ 15 6/0. Si les patrons ne cédaient pas, tous les élégants du West-End sont menacés d'aller pieds nus.

L'organisation des Unions ouvrières fonctionne avec tant de perfection et d'ensemble qu'il n'a pas été possible de détacher de la coalition un seul gréviste. Les comités nourris les hommes, empêchent les travailleurs de province de se rendre à l'appel des patrons, interdisent rigoureusement toute communication entre les ouvriers et les maîtres qui les employaient, afin de rendre impossible tout arrangement à l'amiable et tout traité de paix partiel.

On voit que l'exemple déplorable de la grève du South-Wales, dont il a été souvent question ici, n'a point découragé les Trade's Unions. Loin de là : ils ont resserré leurs liens et rendu leur solidarité plus absolue.

On lit dans le Daily Telegraph : Nasr-ed-Din, que ses sujets appellent le Shah-en-Shah, c'est à dire le roi des rois, a quitté Téhéran samedi dernier. Quelques heures après son départ, le télégraphe avait informé l'Europe tout entière que le Shah de Perse faisait la première étape du grand voyage qu'il entreprend dans l'Occident. Pour donner à ce départ le caractère d'une fête, des courses ont eu lieu hors de la capitale.

Le premier jour du voyage royal a été très court ; le Shah s'est arrêté en un endroit nommé Kand, situé à deux lieues seulement de Téhéran. Il doit y rester pendant dix jours, jusqu'à ce que le grand-vizir ait terminé toutes les affaires qui doivent être faites avant que le Shah quitte son royaume. C'est seulement le 1er mai, croyons-nous, que Nasr-ed-Din, accompagné de son premier ministre, quittera Kand pour continuer son voyage.

Le Shah actuel est le quatrième souverain de la dynastie des Kadjan. On peut dire que c'est lorsqu'elle parvint au trône, il y a quatre-vingts ans, que commença l'histoire moderne de la Perse.

En 1795, époque à laquelle l'Europe était si agitée, Aga-Mohammed-Khaan défit Sulf-Ali-Khan et le mit à mort. Aga-Mohammed transporta ensuite sa capitale à Téhéran. Son neveu, Futeh-Ali, régna après lui. Ce prince entreprit plusieurs guerres contre l'Afghanistan, la Turquie, la Russie. Il fut contraint d'abandonner à la Russie les provinces caucasiennes. Futeh-Ali mourut après avoir régné vingt-sept ans. Il eut pour successeur son petit-fils Mohammed, qui mourut en 1848. Son fils, le Shah actuel, monta sur le trône.

Né en 1820, Nasr-ed-Din est aujourd'hui dans sa cinquante-troisième année. C'est un des souverains de l'Orient les plus amis du progrès. Pendant les premières années de son règne, les malheurs et les faméloses du harem lui suscitérent des révoltes afin de l'empêcher d'introduire des réformes dans l'administration et dans les institutions de son pays ; mais il finit par dominer l'opposition, et tout les progrès qu'a faits la Perse datent de son avènement au trône.

Le Mexique n'aura pas joué d'une longue tragédie. Après la mort de Maximilien et avec l'avènement d'un nouveau président, les compétitions et les ambitions feraient trêve. Ce n'est là qu'une vaine illusion. Quelques semaines se sont à peine écoulées depuis l'installation présidentielle de M. Tégala, et le Mexique est déjà retombé dans l'anarchie et les soulèvements militaires.

Les dernières dépêches arrivées à New-York disent qu'une grande confusion règne à Mexico, qu'Oaxaca est en pleine rébellion et que Lazado s'est déclaré en faveur d'une guerre de races.

M. Louis Tribert avait pour témoins M. le général Mazure, député, et M. Duplessis. Les deux témoins de M. Louis Lévesque étaient deux rédacteurs de la Sèvre, M. Guille et M. Orr.

### ÉTRANGER

#### Dissolution de la commission de permanence EN ESPAGNE.

L'Espagne est au début du télégraphe ; il n'est point de pays qui expédie par le monde des nouvelles plus abondantes sur ses faits et gestes. Il est malheureusement difficile de se reconnaître au milieu de tant de dépêches obscures, contradictoires, et comme on ne s'y comprend rien ou si peu que rien, on ne s'y intéresse guère. Le moment est peut-être venu de jeter quelque clarté sur ce chaos. La situation devient, en effet, de plus en plus grave dans la péninsule ; des événements redoutables se préparent : une véritable révolution vient d'être accomplie.

Quelques mots sur la suite des événements qui ont amené la crise actuelle sont indispensables. Nous allons y revenir.

Nous venons de l'entourer de ce pauvre Guillaume Bonnet, qui a perdu un grand nombre d'amis qu'il comptait dans notre ville. Il est mort, à cinquante-trois ans seulement, des suites d'une fluxion de poitrine. Bien des circonstances, bien des chagrins avaient d'ailleurs depuis quelque temps altéré une constitution médiocrement résistante, et on le rencontrait dans les rues marchant lentement, même parfois non sans quelque difficulté, et suivant sa coutume, les deux mains dans les poches du pantalon, et le chapeau toujours rejeté sur l'arrière de la tête.

Lors de l'abdication du roi Amédée, on s'en souvient, les radicaux étaient en majorité dans les deux Chambres. Ils se constituèrent en Assemblée nationale, et, bien que monarchistes, proclamèrent la république. Le pouvoir exécutif fut confié par eux à des républicains purs ; ils se réservèrent seulement le contrôle parlementaire. Mais bientôt la force des choses amena l'ajournement de l'Assemblée et ils y consentirent à la condition qu'on formerait une commission de permanence chargée d'en tenir lieu jusqu'à la réunion de la Constituante.

Telle était la situation avant les dernières nouvelles. On savait que le pouvoir exécutif était en conflit ouvert avec la commission de permanence. Cette dernière passait, à tort ou à raison, pour vouloir tenter un coup de main. On l'accusait d'entretenir des intelligences avec les chefs de l'ancienne Union libérale, d'avoir à sa dévotion l'influence de Ferrero et de Topete, de préparer, en un mot, la chute de la république. Elle avait, à plusieurs reprises, fait à M. Castelar et à ses amis des observations qui ont été fort mal accueillies. C'est dans sa réunion du 23 avril que la crise prit un caractère aigu.

L'assemblée commença à trois heures ; tout le cabinet était présent, à l'exception de M. Pi-y-Margall, et de M. Figueras qui a donné sa démission en prenant pour prétexte la mort de sa femme. M. Rivero, au nom de la commission, développa les propositions de ses amis. Il insista sur la nécessité de ne pas faire d'exclusivisme, d'accepter le concours de tous les hommes de bonne volonté ; de faire partir le pouvoir par tous les partis, par la raison sans doute que le parti républicain est incapable de pouvoir à lui seul au personnel politique. Il demanda ensuite de renvoyer l'élection de la Constituante à des temps plus calmes.

M. Castelar, abandonné par M. Figueras, désapprouvé, dit-on, par M. Pi-y-Margall, de plus en plus entraîné à la remorque des hommes nouveaux que la crise a mis en lumière, refusa de faire droit aux conseils de M. Rivero. A cette nouvelle, douze bataillons des anciens volontaires de la monarchie se rassemblèrent sur la place du Toro et ne dissimulèrent pas l'intention de prendre fait et cause pour la commission de permanence. Sur d'autres points de la capitale les symptômes d'un mouvement militaire se déclarèrent. Le capitaine général de Madrid donna sa démission.

Le mouvement toutefois ne paraît pas avoir été bien sérieux et il fut aisément réprimé. La place du Toro fut cernée et les bataillons mutinés furent désarmés sans effusion de sang. Quelques coups de feu furent tirés, mais il ne sembla pas qu'il y ait eu véritablement une bataille de rues. L'état-major du général Contreras, nommé à la capitainerie de Madrid en remplacement du capitaine général démissionnaire, a essayé quelques balles dans la bagarre mais qui n'ont atteint personne.

La commission de permanence a été rendue responsable de ces troubles. Le gouvernement lui fit signifier qu'elle eût à se dissoudre et sur son refus, à deux heures du matin, des volontaires de la république envahirent la salle de ses séances et la dispersèrent par la force. M. Castelar et Contreras viennent donc de faire une sortie de 18 brumaire. Loin de nous la pensée d'identifier M. Contreras au général Bonaparte, mais l'illégalité est flagrante et le premier pas est fait par la république espagnole dans la voie des coups de force.

#### Guillaume Bonnet.

Nous venons de l'entourer de ce pauvre Guillaume Bonnet, qui a perdu un grand nombre d'amis qu'il comptait dans notre ville. Il est mort, à cinquante-trois ans seulement, des suites d'une fluxion de poitrine. Bien des circonstances, bien des chagrins avaient d'ailleurs depuis quelque temps altéré une constitution médiocrement résistante, et on le rencontrait dans les rues marchant lentement, même parfois non sans quelque difficulté, et suivant sa coutume, les deux mains dans les poches du pantalon, et le chapeau toujours rejeté sur l'arrière de la tête.

Bonnet était Lyonnais, bien Lyonnais, mais d'adoption seulement. Il était né dans le département de la Loire comme tant d'autres sculpteurs, dont nous avons de belles œuvres au musée de Lyon ; comme Foyatier, comme Bonassieux, comme André Delorme. Comme eux aussi il était de souche paysanne. Comme notre société moderne, où, quoiqu'on en dise, le vrai talent se fait sa place, les arts se recrutent de préférence dans ce que M. Gambetta appelle les nouvelles couches sociales.

Il dut de pouvoir faire ses études à une brave vieille femme, le mère Picart, qui habitait une petite maison, membre à la dix-huitième siècle, avec un joli jardin, tout près de l'École vétérinaire, au numéro 2, ou 4 de la grande rue de Vaise, alors que l'on n'avait pas encore démolis les maisons d'en face pour faire le quai. Bonnet avait déjà beaucoup de réputation qu'il habitait encore sa petite chambre de chez la mère Picart. Quand elle mourut, elle lui fit hériter d'une très-modereste fortune que malheureusement il ne put ou sut conserver.

Compagnais dans la joie de mon âme, nous ne trouvions jamais le temps long. Toutes ces choses sont naturelles, je pourrais me dispenser de les dire. Mais ce que je ne veux pas oublier, et qui vous paraîtra bien extraordinaire, c'est que les deux vieux étaient revenus dans leurs maisons, quinze jours ou trois semaines après le mariage, ne s'aimèrent pas plus et ne se firent pas meilleure mine qu'avant.

Il vieillirent vite ! Ils perdirent leur influence ! Tout s'en alla ! vers les jeunes gens, qui devaient succéder à tous les biens ; c'est là, sur la Sarre, que se portaient toutes les affaires ; c'est là qu'on allait emprunter, qu'on payait les rentes, les fermages, qu'on proposait l'achat des coupes ; enfin la vie se retirait des anciens et se portait vers la jeunesse : chose éternelle !

Ces deux vieux monarches déçus apprirent qu'un descendant mâle venait de leur naître sur la Sarre ; ils tressaillèrent de joie, mais

Bonnet, à l'âge de quinze ou seize ans, fut à Paris pour compléter par des études spéciales le talent naturel qui le portait à la sculpture, et qui avait déjà été très-remarqué. Il entra dans l'atelier du père Gayraud, un statuaire qui les journaux légitimistes avaient fait une grande réputation à cause de ses opinions et de quelques portraits du duc de Bordeaux. Bonnet était fort laid, fort gauche, et bien des années plus tard il racontait très-plaisamment sa réception à l'atelier de Gayraud. Le massier, c'est-à-dire l'éleve qui est chargé par le professeur de percevoir les mois des élèves, était un rude gaillard, barbu, aux larges épaules, à la voix de basse-taille. Il toisa dédaigneusement Bonnet, et tirant son carnet pour inscrire l'éleve, il lui dit :

— Comment t'appelles-tu ?  
— M'sieu, je m'appelle Bonnet.  
— Comment, tu es noble ! Il fallait donc le dire, alors !  
Et il s'inclina respectueusement.  
— Mais non, m'sieu, puisque je m'appelle Bonnet !  
— Précisément, Bonnet de Coton !

Je ne crois pas que Bonnet soit demeuré longtemps chez Gayraud. Son vrai maître fut Dumont. C'est lui qui lui enseigna ce grand art, cette sévérité, cette ampleur monumentale qui marquent, entre toutes, les œuvres de Bonnet.

Il était avec cela de talent très-souple, plein de tour de main. Il se mit en tête de concourir pour le prix de Rome, mais pour la gravure en médaille. Il ne tint qu'à peu qu'il ne remportât la victoire, toutefois il n'eut que le second prix. Pour l'avenir d'un artiste, le premier prix est tout, le second n'est rien, et souvent, cependant, il n'y a entre les deux ouvrages que des nuances à peine perceptibles.

Bonnet arriva à Lyon en 1848 ou 49, revenant de son pays natal. Il ne comptait alors nullement s'établir parmi nous. Il gardait l'intention de se fixer à Paris, où il pensait avec raison se faire une place plus lucrative et plus importante. Cinq années plus tard il avait encore à bail son atelier de Paris, comptant toujours qu'un jour ses commandes expédiées lui irait s'y fixer. Des travaux toujours de plus en plus importants le retiennent définitivement parmi nous.

Ce qui appelait Bonnet à Lyon, c'était un premier travail. Le curé de la paroisse de Notre-Dame de Montbrison connaissait en qualité de compatriote, notre jeune artiste. Il lui confia l'exécution du maître-autel de son église. L'architecte était M. Bossan. Ce dernier fut fort surpris de voir un jour arriver chez lui un jeune homme timide, à la parole embarrassée, au faciès camard, socraïque, et en qui il n'eût certes jamais deviné l'artiste dont on lui avait vanté le talent.

L'autel était en style du XIII<sup>e</sup> siècle, un peu avancé. L'architecte s'était inspiré des belles clôtures du chœur de Notre-Dame de Paris qui sont du XIV<sup>e</sup>. Ses figures étaient très-salantes et passaient derrière des colonnes. Il y avait deux bas-reliefs, dont l'un représentait l'ensevelissement de Christ. Un fait donna l'idée de la modestie de Bonnet. M. Bossan avait à ce moment à son service un jeune élève en architecture qui dessinait peut-être un peu moins mal la figure que ceux qui n'en ont fait aucune étude. Il le chargea d'étudier les compositions de figures. L'autre s'en acquitta de son mieux, mais sans aucune idée, bien entendu, d'astreindre le sculpteur. Bonnet n'en survit pas moins religieusement l'esquisse, dont il s'était d'ailleurs témoiné satisfait. Il est resté dans un petit atelier de la rue des Estrées, derrière la balustrade. C'était, comme on le peut penser, de la besogne malheureusement payée.

À la suite de ce travail, qu'il avait exécuté avec une grande conscience, Bonnet en fit quelques autres de même nature. A peu près vers la même époque, il mit à l'exposition de la société des Arts-Beaux-Arts une très-belle statuette de Chateaubriand assis, qui fut remarquée. Il exécuta aussi une jolie petite statue de Vierge pour une chapelle funéraire qui devait bâtir en Calvados M<sup>lle</sup> la baronne du Vigan et enfin les statues, de style roman, qui garnissent les arcades de la façade de Saint-Pierre de Veize. Il allait et venait de Paris à Lyon, travaillant ici et là.

Il était encore assez inconnu, malgré tout, lorsque survinrent les événements de décembre 1851. De braves conservateurs lyonnais s'imaginèrent qu'ils avaient été sauvés par le général Castellane. — Les « conservateurs » sont toujours aussi prodigieux de manifestations après le danger qu'ils sont oisifs auparavant, et ils ont toujours autant de goût pour les sauveurs qu'ils font peu d'efforts pour se sauver eux-mêmes. — Donc les conservateurs ne virent rien de mieux que d'offrir une épée d'honneur au général de Castellane qui n'avait pas eu à se battre. C'était un dédommagement que l'on voulait lui offrir pour la tempête de sifflets qui, une heure durant, avait accueilli les vengeances de la Phœbe au Grand-Théâtre, l'administration préfectorale avait voulu faire lire par l'acteur Froment en l'honneur de Castellane. Le préfet Vincent était si hors de

raison, papa !... Autant dire tout de suite que les frères se massacraient entre eux, et que nos ennemis les Allemands n'auraient plus qu'à profiter de nos dissensions pour se précipiter sur nous et nous asservir. Tous les déshérités, et ce serait le grand nombre, n'auraient certainement pas se battre, pour défendre le bien des hypocrites et des égoïstes qui les auraient volés !

C'est par là que je finis, en m'excusant d'avoir parlé trop longtemps. Un mot encore. Les frères Rantau ne devinrent pas très-vieux comme leur père Martin et leur grand-père Antoine. Jean mourut le premier, à l'âge de soixante-quatre ans. Alors Jacques fut tranquille, mais son bonheur ne dura pas longtemps ; deux ans plus tard il mourut à son tour. Maintenant ils dorment l'un à côté de l'autre sur la colline de la vieille église, d'où l'on découvre la vallée de la Sarre, avec ses prairies verdoyantes, et dans le fond à gauche, les sapinières toutes noires montent jusque dans le ciel.

Tout près d'eux repose M<sup>me</sup> Charlotte Rantau. Georges est le plus riche de tous ; par ses spéculations sur les bois, depuis l'établissement du canal de la Marne au Rhin et du chemin de fer de Paris à Strasbourg, il a presque doublé sa fortune. Il aime toujours Louise et Louis l'aime toujours. La bénédiction du Seigneur repose sur eux ; ils ont des enfants en quantité !

lui qu'il criaient comme un furieux aux sergents de ville : « Empoignez-les ! empoignez-les ! »

Pour cette épée d'honneur on ouvrit un concours. Le prix était, s'il m'en souvient, de mille francs. Bonnet voulut concourir, mais le sujet exigeait beaucoup de composition d'ornement, à laquelle il était tout à fait étranger. Il fut donc trouver le jeune architecte dont j'ai parlé plus haut et avec lequel il s'était lié, il lui demanda sa collaboration. L'autre, qui avait voulu se faire arrêter en sifflant Castellane, n'était guère d'humeur à faire hommage de son crayon à l'empire en voie de naître. Cependant on ne pouvait refuser à un ami. Il fut convenu que l'architecte ferait la composition et collaborerait tant qu'on voudrait, mais que ce concours serait tout officieux, et que Bonnet, si l'on obtenait le prix, serait seul en nom et en récompense. Seulement Bonnet paierait un festin dont l'autre composerait le menu et les invités ! Ce fut le marché.

Est-ce le manque d'enthousiasme qui fit que l'architecte ne fit pas preuve d'une nouveauté merveilleuse de conception ? Il groupa les figures de la Force, de la Prudence et la Valeur, foulant aux pieds l'Hydre de l'anarchie, et supportant un pomeau terminé par la couronne de comte de général. Voilà la poignée. La garde était formée d'une discorde aux cheveux épars et les bras liés. Un lion agenouillé et deux génies se voyaient sur la coquille. Malgré de redoutables concurrents, l'œuvre, assez étudiée de formes et d'une bonne exécution, eut le prix. Le modèle grand en plâtre est encore aujourd'hui dans le cabinet du professeur d'architecture de l'École des Beaux-Arts.

A partir de ce moment, la réputation de Bonnet fut grandissant rapidement. Il fut appelé à participer aux travaux de restauration de l'hôtel de ville, dirigés par M. Desjardins. En 1854, il exécuta les belles figures couchées sur le fronton de l'aile méridionale de la façade sur la place des Terreaux, ainsi que les trophées qui les accompagnent. Puis les commandes se succédèrent et il eut à exécuter les figures qui surmontent la porte de la caisse d'épargne, et enfin, son plus beau titre de gloire, la décoration de la façade septentrionale de la Bourse, que, par un louable souci de l'unité, on confia au même artiste. Cette décoration comprend les quatre hernés qui soutiennent le fronton de l'horloge, les deux figures assises du Commerce et de l'Industrie et les deux figures d'enfant, dont l'une représente le génie de la Navigation et l'autre le génie des Arts appliqués à l'industrie.

C'est à l'occasion de ces magnifiques travaux qu'en août 1860, au passage de l'empereur à Lyon, il reçut la décoration. On inaugura ce jour-là le Palais du Commerce. Ce pauvre Bonnet, qui ne l'a pas vu ce jour-là, il ne sait pas ce que c'est qu'un homme heureux ! Il était au plus beau moment de sa carrière. Tout lui réussissait, et il obtenait la juste récompense de son mérite.

L'ayant un peu perdu de vue depuis lors, je ne saurais indiquer bien ici tous ses travaux. Je note seulement en passant une statue de *miss* sur la façade du Grand-Théâtre, une statue d'enfant au monument de la place des Jacobins, des Hermès brûlés avec le théâtre des Célestins ; son bronze du docteur Bonnet dans une des salles de l'Hôtel-Dieu. Cette dernière statue, une des bonnes figures de ce genre que l'on ait eues de notre temps, fut acquise par l'achat de notre temps, fut encore son grand maître de la *Ville de Lyon*, à la fontaine de la place des Brotteaux. C'est à mon avis une de ses œuvres les moins satisfaisantes. Les quatre genres en genre d'observation, sans aussi de lui. Enfin l'on connaît le malheureux sort de sa statue, d'ailleurs fort remarquable, de M. Vaisse, qui une fois faite, on n'osa pas, en crainte de l'opinion, mettre sur une place publique.

Il n'a jamais eu le loisir de faire ce que les artistes nomment une figure de salon, un de ces beaux marbres qu'on met dans les musées, et qui se proposent toujours de faire bientôt. Ce n'est ni à faire ; ses nombreux commandes de statuaire monumentale l'ont complètement absorbé. Il a fait cependant un grand nombre de bustes en marbre dont quelques-uns peuvent passer pour des chefs-d'œuvre. De ce nombre est celui de M<sup>lle</sup> A. qui fut exposé au dernier. Son buste à lui, en plâtre, en style de sculpture romaine, était aussi une œuvre très-fine. Il a au musée de Lyon un assez grand nombre de bustes de Lyonnais dignes de mémoire, Bonnefond, entre autres. Il faisait ces derniers temps un buste de M. Arlés-Dufour. Il a aussi au musée industriel celui de M. Meynier. On connaît encore son beau marbre de M. Bresson, l'architecte, et une foule d'autres.

Il a fait aussi quelques travaux en médaille. C'est ainsi qu'il a exécuté la médaille de l'exposition de Lyon, laquelle par parenthèse a été payée par la chambre de commerce à la ville, qui ne l'a pas encore distribuée aux industriels.

Enfin il a fait ces derniers temps, pour le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, un travail très-important comprenant toute la décoration du grand autel. Il avait trouvé pour le modèle de la Vierge une jeune fille qui était servante au bouillou Duval, de la placée de Lyon,

et qu'il disait être d'une remarquable beauté.

Il faut abrégé cette notice, écrite à la hâte, talent de ce pauvre Bonnet. Espérons que quel qu'un s'en chargera sans doute, et mettra dans tout son jour les qualités de ce talent si rares.

Comme homme, on le trouvait de relations faciles. Quoiqu'il n'eût pas connu les bienfaits d'une éducation libérale, il était au courant de sur les objets étrangers à son art, ne manquant pas de finesse sous le son art, ne manquant pas de bonhomie. Son goût d'artiste pour les belles lettres, les belles fictions, les meubles curieux, les bibelots, lui a procuré sans doute de grands coups de chagrins de sa vie. Au demeurant, n'a pas eu une carrière aussi heureuse que méritait son talent et que pouvait le faire présager ses succès.

La victoire de M. Barodet à Paris va avoir son contre-coup à Lyon, cela est à craindre. La situation du gouvernement est d'autant plus faussée que personne n'aurait les heures apprises de M. Barodet pour le désister de sa candidature parisienne et pour lui promettre, en échange, l'appui officiel à Lyon.

Comment tout ce là finira-t-il ? Et quelle contenance va prendre M. Brunel dans les élections du 11 mai ?

On met en avant aujourd'hui M. Duval, préfet de la Gironde, pour remplacer M. Cantouret à Lyon.

M. de Kératry remplacera M. Duval à Bordeaux. Cette nouvelle est encore fort douteuse, le nom de M. Valentin tient encore la corde. Le reste, tout dépendra des élections du 11 mai et, nous le répétons encore, aucune décision ne sera prise avant cette date.

Paris, 21 avril. Citoyens, J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée au nom d'un groupe d'électeurs de Lyon. Je ne vous remercie pas de l'honneur insigne que vous me faites. Entre gens résolu à leur devoir, il n'est pas besoin de remerciements. Voici les explications nettes et catégoriques que je vous dois :

D'abord, je crois qu'avant le 27 avril, on ne saurait à Lyon de ne mettre aucun nom en avant ; toute manifestation hätte ne pourrait nuire au succès de l'élection parisienne.

En ce qui me concerne, j'étais d'abord résolu à n'accepter aucune candidature aux élections générales, ceci pour plusieurs raisons : je ne pense pas qu'il soit possible de faire à l'Assemblée de Versailles une besogne véritablement utile, dans ma conviction, il y a une responsabilité, et le mandat de conseiller municipal est un mandat de député. Impossible de ne pas négliger l'un des deux. Enfin, il me serait en ce moment — par des motifs tout personnels — extrêmement difficile de m'absenter de Paris. Ces diverses raisons m'avaient déterminé, il y a deux semaines, à décliner l'offre qui m'avait été faite par un conseiller municipal de Marseille de présenter mon nom au congrès électoral des Bouches-du-Rhône.

Mais si le comité central adopte l'idée de faire représenter Lyon par un Parisien ; si, d'autre part, les députés jugent que mon nom peut être utile aux suffrages des électeurs du Rhône, je croirai de mon devoir d'accepter le mandat qui me serait offert par la démocratie lyonnaise, représentée par le comité central.

Recevez, citoyens, mes salutations fraternelles. A. RACC.

St-Georges-de-Reneins, 21 avril 1873. Mon cher concitoyen, Je n'ai jamais été mélangé de mes intérêts à ceux de ma patrie toutes les fois qu'il s'est agi de coopérer au grand œuvre de la démocratie. (La loi est ma religion, et je n'ai que l'intérêt de la coexistence de deux amos dans le même cœur.)

C'est pour moi : pour triompher, un parti doit pouvoir compter sur l'obéissance de chacun à ses disciplines et succès sont corrélatifs. Si donc le comité central croit à une participation à la cause, qu'il fasse de moi une participation à elle. Je m'apporte le pain quotidien d'elle être sacrifié.

Laissez-moi vous dire cependant, étant Français modeste à part, que je serais fort content de vous chercher bien, vous ne trouviez mieux ; non plus dévoué, mais plus capable. Autre chose : je suis l'homme des paysans non

### CHRONIQUE

La victoire de M. Barodet à Paris va avoir son contre-coup à Lyon, cela est à craindre. La situation du gouvernement est d'autant plus faussée que personne n'aurait les heures apprises de M. Barodet pour le désister de sa candidature parisienne et pour lui promettre, en échange, l'appui officiel à Lyon.

Comment tout ce là finira-t-il ? Et quelle contenance va prendre M. Brunel dans les élections du 11 mai ?

On met en avant aujourd'hui M. Duval, préfet de la Gironde, pour remplacer M. Cantouret à Lyon.

M. de Kératry remplacera M. Duval à Bordeaux. Cette nouvelle est encore fort douteuse, le nom de M. Valentin tient encore la corde. Le reste, tout dépendra des élections du 11 mai et, nous le répétons encore, aucune décision ne sera prise avant cette date.

Paris, 21 avril. Citoyens, J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée au nom d'un groupe d'électeurs de Lyon. Je ne vous remercie pas de l'honneur insigne que vous me faites. Entre gens résolu à leur devoir, il n'est pas besoin de remerciements. Voici les explications nettes et catégoriques que je vous dois :

D'abord, je crois qu'avant le 27 avril, on ne saurait à Lyon de ne mettre aucun nom en avant ; toute manifestation hätte ne pourrait nuire au succès de l'élection parisienne.

En ce qui me concerne, j'étais d'abord résolu à n'accepter aucune candidature aux élections générales, ceci pour plusieurs raisons : je ne pense pas qu'il soit possible de faire à l'Assemblée de Versailles une besogne véritablement utile, dans ma conviction, il y a une responsabilité, et le mandat de conseiller municipal est un mandat de député. Impossible de ne pas négliger l'un des deux. Enfin, il me serait en ce moment — par des motifs tout personnels — extrêmement difficile de m'absenter de Paris. Ces diverses raisons m'avaient déterminé, il y a deux semaines, à décliner l'offre qui m'avait été faite par un conseiller municipal de Marseille de présenter mon nom au congrès électoral des Bouches-du-Rhône.

Mais si le comité central adopte l'idée de faire représenter Lyon par un Parisien ; si, d'autre part, les députés jugent que mon nom peut être utile aux suffrages des électeurs du Rhône, je croirai de mon devoir d'accepter le mandat qui me serait offert par la démocratie lyonnaise, représentée par le comité central.

Recevez, citoyens, mes salutations fraternelles. A. RACC.

St-Georges-de-Reneins, 21 avril 1873. Mon cher concitoyen, Je n'ai jamais été mélangé de mes intérêts à ceux de ma patrie toutes les fois qu'il s'est agi de coopérer au grand œuvre de la démocratie. (La loi est ma religion, et je n'ai que l'intérêt de la coexistence de deux amos dans le même cœur.)

Dépêches du Soir.

25 Avril. - 2 heures du soir.

Paris, 28 avril.

Une note du Journal officiel dit que les assertions de la République française relativement au transport l'Orne sont complètement inexactes; entrant dans les détails, elle montre qu'il n'y a eu aucun encombrement dans le navire.

Toutes les précautions avaient été prises; on attribue le scorbut aux retards de la traversée causés par les pluies.

La République française, remarquant que le gouvernement vient de subir une défaite, dit qu'elle ne vent pas en triompher; c'est le gouvernement de la république; nous lui devons obéissance et respect, seulement nous lui demandons de gouverner un pays républicain suivant le principe de la république.

On assure que MM. Latrade et Turigny sont élus. Cela fait comme total: 7 républicains ou radicaux et 1 légitimiste.

Le bruit de la démission de M. de Rémusat est démenti.

Marne: M. Picart est élu par 11,200 voix, contre M. Boissonnet, 23,000.

Morbihan: M. Dubodan, élu par 45,400 voix, contre M. Beauvais, 30,900.

Corrèze: M. Latrade, élu par 35,500 voix, contre M. Brunet, 17,500.

Marseille: Résultat moins un canton: M. Lockroy, 54,000 voix, contre M. Frédéric Passy, 50,000.

La Martinique, partie de Vera-Cruz le 22 mars, de la Havane le 6 avril, est arrivée à Saint-Nazaire le 27 avril avec les dépêches de la ligne, 141 passagers et 2,647 colis.

CAUSERIE LYONNAISE

Assurément le bruit qui se fait de nos jours autour des questions d'enseignement n'est point sans raison sérieuse. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de chose plus importante au monde, aujourd'hui que de la génération qui s'éveille, aujourd'hui que dépend l'avenir du pays, Or, par l'éducation on fait littéralement les hommes. On pourrait dire que parfois on les fait presque trop. Parmi les jeunes gens d'aujourd'hui, combien n'ont d'autres idées, d'autres opinions que celles qu'ils ont reçues toutes faites de leurs maîtres et de leurs familles? Entre un jeune ultramontain et un jeune radical, tous deux prêts à se dévouer, il n'y a pas de différence de farine; il n'y a de différence que dans la façon dont on a cuit le pain.

Toujours faut-il croire que notre système d'éducation laisse à désirer, car il n'a pas fait de nous des hommes en état de lutter avec avantage contre une race étrangère, qui, cependant, n'est pas plus nombreuse que la nôtre. Que ce soit par notre faute directement, ou par la faute de ceux à qui nous avons confié nos destins, c'est tout un, puisque, dans cette hypothèse, c'est nous-mêmes, après tout, qui avons manqué de jugement en abdiquant en faveur d'incapables et de vicieux. Dressés à juger plus justement des choses, peut-être tout simplement à dominer davantage la voix de nos passions ou celle de nos intérêts, nous eussions fait autrement et mieux. Voyons donc à former, s'il se peut, des hommes qui valent plus que leurs pères.

On aurait regretté que dans le mouvement vers ces questions, l'esprit lyonnais n'eût pas sa direction marquée. On s'échappe pas aux prises du milieu où l'on est né et où l'on a vécu. Les hommes remarquables de chez nous, fussent-ils d'opinions opposées, ils sont encore parents par l'esprit, malgré qu'ils en aient. Si l'on pense qu'il n'y a pas d'école lyonnaise par la doctrine (je crois le contraire) il y en a certainement une par le tempérament intellectuel. On devait désirer de voir de quelle façon la question de l'éducation serait comprise par quelqu'un des nôtres. L'œuvre est faite, c'est un livre; il est excellent. C'est l'Éducation libérale, de M. de Laprade.

M. de Laprade est un rare esprit. Il a su, de notre temps, unir aux idées religieuses que, pour son compte, on ne permettra de croire nécessaires à la vie des sociétés, toute l'ampleur et la hardiesse des vues, et à la foi monarchique l'âme la plus libérale. Son esprit s'élève et plane toujours. Il lui en coûterait de descendre s'amoindrir au contact des vulgaires soldats de son parti. Ce n'est pas que lui aussi ne soit un combattant. Il a, joint au tempérament du soldat, toute la vivacité des sentiments et toute la chaleur d'expressions d'une âme ardente et généreuse. Mais le sens moral est en lui toujours si haut, si grand est son amour de ce qui est beau et juste, il a une intelligence si large et si compréhensive, qu'il lui serait impossible de se laisser entraîner même par l'ardeur du combat, à participer, ne fût-ce que du bout du doigt, à ces injustices basses qui sont malheureusement comme l'âme et la moëlle de certains polémiques de son parti.

Comme à Chateaubriand, dont il a la fierté et l'indépendance, il a dû souvent arriver à notre poète de prendre en grand pitié son parti. Aussi n'est-ce pas merveille s'il n'a jamais rencontré d'attaques que de ce côté. Il faut bien que se peignent les supériorités intellectuelles et morales. Ce ne furent point les Dardaniens qui injurièrent Agamemnon, et le « parler immodéré, louche et boiteux » qu'Ulysse - frappa du sceptre d'or - et sur le « dos duquel s'éleva aussitôt un nuageur sanglant », appartenait à l'armée des Achéens. Tout récemment encore, M. de Laprade, atteint d'un mal cruel, mais, nous l'espérons, ne sera pas inexorable, a été obligé de donner loyalement sa démission de fonctions qu'il était dans l'impossibilité matérielle de remplir. Pour cette loyauté même, il s'est vu l'objet d'attaques aussi vives qu'inimicales. Aux yeux des sots qui se portent bien, les gens d'un tel parti sont le droit d'être malades.

Le livre ne touche en rien à l'instruction primaire, d'ailleurs si digne d'intérêt. M. de Laprade, le titre l'indique, ne s'est occupé que de l'instruction ou plutôt de l'éducation secondaire, qui est habituellement celle des classes moyennes si l'on peut encore appliquer ce mot de classes dans une nation où il n'y a aucune barrière entre les catégories de citoyens. Le genre d'éducation qui préoccupe surtout M. de Laprade est en définitive celui dont on retrouve le plus l'action dans le mouvement intellectuel et moral du pays, car nos désastres ont été dus surtout à l'affaiblissement des

classes moyenne et supérieure. Le livre traite de trois choses: la première, c'est l'éducation physique, presque entièrement négligée de notre temps; la deuxième, c'est l'éducation morale, laquelle vient du cœur, et ne peut se faire que dans la famille, dont le système actuel d'éducation separe l'enfant; la troisième, ce sont les études elles-mêmes. Jusqu'ici toutes les polémiques s'étaient faites sur cette dernière question, comme si le choix de la méthode et l'objet des études constituaient à eux seuls tout l'homme.

Des deux premières parties, je pourrais n'en rien dire, sinon qu'en les lisant, je suis toujours tenté d'écrire au bas de chaque page ce que Voltaire, dit-on, voulait, pour toute critique, écrire au bas de chaque page de Racine: admirable! Je ne crois pas que rien de plus sain, de plus impérieux dans la raison ait jamais été écrit, et en même temps rien de cœur plus impétueux, plus débordant de sympathie pour l'enfance et la jeunesse. Il faut que ce livre soit lu de tout le monde et surtout de tous les pères de famille. Si mes idées pouvaient pénétrer dans ce que j'appelle le courant des esprits, il y aurait un grand pas de fait pour l'amélioration du pays.

M. de Laprade a raison. Notre système d'éducation est absolument vicieux sous le rapport physique. Comme le fait remarquer justement l'auteur, nos établissements d'éducation tirent leur origine et leurs modèles des cloîtres du Moyen-Âge. On a calqué l'éducation, c'est-à-dire l'apprentissage de la vie sur un système de mortification. La tradition s'en est perpétuée, sans peut-être même qu'on en eût conscience. Le système est allé s'aggravant sans cesse par les exigences sans cesse croissantes des programmes d'examen, où l'on demande plutôt la quantité des connaissances que la qualité de l'esprit.

C'est ainsi que nous sommes arrivés à constituer une race de plus en plus réduite, par le défaut de développement musculaire, à la seule vie des nerfs. Nos excroissances religieuses, nos excroissances littéraires sont, pour une bonne mesure, le résultat de cette excroissance nerveuse et de cet affaiblissement de la raison qui accompagne toujours l'affaiblissement vital. Notre littérature moderne tout entière, nos romans, nos pièces de théâtre ne forment plus qu'une branche de la pathologie. Nos littérateurs eux-mêmes ne sont plus que des machines à sécréter les idées. Par la sélection jointe à un entraînement savant, nous produisons maintenant des petits monstres, des enfants qui sont tout nerfs et tout cerveau, comme les Anglais produisent le bœuf sans pieds ni têtes, tout fillet et entre-côtes!

Sachons donc revenir à ce sage équilibre entre l'esprit et le corps, qui, en faisant des Grecs des modèles de beauté, a aussi fait d'eux des modèles d'inaltérabilité et presque d'infaillible raison!

Mais si les soucis de l'éducation physique doivent précéder tous les autres dans l'institution de l'homme, il ne faut point perdre l'âme de vue. Il faut que l'enfant développe à la fois le cœur, la raison, la volonté. Lisez, je vous en prie, les pages si éloquentes, que M. de Laprade a écrites sur ce sujet, écoutez les leçons si vraies, si profondes qu'il y a données. Il se retrouve là tout entier: c'est l'élevation de vues du philosophe, l'observation du moraliste, le feu du poète et le cœur du père.

Rien de plus vrai, que l'éducation morale, et, en particulier, celle du cœur ne peut se faire que dans la famille. C'est du cœur que viennent toutes les grandes vertus. Or, c'est dans la famille que doit se faire pour l'enfant et pour le jeune homme l'apprentissage d'aimer. Le régime cénobitique, sous des directeurs étrangers, ne peut que troubler cet apprentissage et faire dévier les premières affections de leur pente naturelle. Que l'instruction, sans doute, reste publique, mais que l'éducation soit privée. La vie de l'externe, élevée dans sa famille, mais instruit au collège, comporte les deux choses. Les relations paternelles, les camaraderies de l'étude et de la parenté lui permettront de rencontrer et de choisir, bien mieux que dans les nécessités de la salle d'études et du dortoir, ces belles amitiés que M. de Laprade considère, avec raison, comme l'indispensable complément d'une éducation libérale, et pour lesquelles, on se le rappelle, il a trouvé dans ses poésies des accents presque incomparables.

C'est encore l'éducation qui fera la raison de l'enfant. Le développement de cette faculté, son équilibre, ne dépend pas seulement de l'instruction reçue, mais de l'éducation morale, de l'ensemble de la culture spirituelle. C'est la masse des notions générales qui constitue la raison, plus que l'apport successif des connaissances. La former est encore ici la tâche du père. Demandez-vous à quatre ou cinq professeurs de faire pour cent élèves ce qu'un père peut faire à grand-peine pour ses cinq enfants? Mais ici, tant vaudra la raison du père, tant vaudra celle de l'enfant. Et, hélas! ne faudrait-il pas commencer par l'éducation de bien des pères?

Reste la volonté. Peut-elle se former dans l'éducation publique? — Quel doit être le but suprême de l'éducation? — Fortifier la volonté, apprendre à l'enfant comme il doit se déterminer librement. « La formation de la volonté du jeune homme par l'instituteur, dit admirablement M. de Laprade, ne consiste pas à lui prêcher, à lui imposer la soumission à d'autres volontés. Le but qu'il faut atteindre, c'est de rendre le franc arbitre de l'élève, sa liberté intérieure aussi indépendante que possible de ses penchants et de ses passions; de façon à ce qu'elle ne connaisse plus d'autre empire que celui de la loi et de la lumière rationnelle. »

Or, rien de tout cela se peut-il apprendre dans la vie commune de l'établissement d'éducation, où toute la pédagogie ne vise qu'à détruire la volonté de l'élève? — Substituer son « propre vouloir au libre arbitre de l'élève, le « placer continuellement dans des situations » où il n'y a pas à choisir, où la nécessité le « contraint, où la force pèse sur lui, où il agit » sous l'empire de la crainte et sans pouvoir consulter ni sa raison ni son cœur, voilà — toute la théorie du maître, voilà toute la discipline du collège. Exécration système! dont la corruption morale, la lâcheté, l'esprit de servitude sont les fruits naturels! « ... Il existe dans l'université moins que partout ailleurs et sous sa forme la moins dangereuse. Je ne dirai pas dans quels établissements s'en trouve l'application la plus complète et la plus fâcheuse. »

Langage admirable, haut en roman, généreux sentiments, mais j'ai grand-peur que ces nobles qualités elles-mêmes ne suffisent pas à faire passer cette dernière phrase aux yeux de propre parti de M. de Laprade. On a quelquefois tort d'avoir trop raison!

En tout ceci je n'ai pu parler d'une des parties les plus importantes du livre, cependant: celle qui a trait aux études. Cette question est actuellement l'objet de trop de préoccupations pour que nous n'y revenions pas quelque jour.

Un incendie s'est déclaré hier soir à six heures et demie, rue Sainte-Anne, dans une fabrique de cartons.

Le feu a pris dans un séchoir. Grâce à la promptitude des secours apportés par les pompiers et les pompes de quelques usines du voisinage, à huit heures on était maître de l'incendie.

Cependant, les dégâts sont considérables; on les évalue à environ cinq mille francs dont à peu près la moitié en marchandises.

Tout était assuré.

La société protectrice des animaux, à Lyon, tiendra son assemblée générale en séance publique jeudi, 1er mai, à 7 heures 1/2 du soir, dans la salle des réunions industrielles, au palais du Commerce, entrée place de la Bourse.

Des places sont réservées aux sociétaires munis de leur lettre d'invitation.

COMPAGNIE ANONYME DES CHARBONNAGES DU SUD-EST

On annonce l'émission prochaine, à Lyon et à Saint-Etienne, de 16,666 obligations par la Compagnie anonyme des charbonnages du Sud-Est, dont les vastes et riches concessions sont situées près de Roanne.

Ces obligations sont au capital nominal de 100 fr. le taux d'émission sera de 70 fr. L'intérêt ressortira à 7.15 0/0. Le remboursement s'effectuera par voie de tirage au sort en 37 ans; la prime de remboursement sera de 50 0/0 environ du capital versé.

Au moment où les valeurs des charbonnages obtiennent unesi grande faveur en France, en Belgique et en Angleterre, l'emprunt de la Compagnie anonyme des charbonnages du Sud-Est sera, sans doute, plusieurs fois souscrit.

On annonce l'émission prochaine, à Lyon et à Saint-Etienne, de 16,666 obligations par la Compagnie anonyme des charbonnages du Sud-Est, dont les vastes et riches concessions sont situées près de Roanne.

Ces obligations sont au capital nominal de 100 fr. le taux d'émission sera de 70 fr. L'intérêt ressortira à 7.15 0/0. Le remboursement s'effectuera par voie de tirage au sort en 37 ans; la prime de remboursement sera de 50 0/0 environ du capital versé.

Au moment où les valeurs des charbonnages obtiennent unesi grande faveur en France, en Belgique et en Angleterre, l'emprunt de la Compagnie anonyme des charbonnages du Sud-Est sera, sans doute, plusieurs fois souscrit.

On annonce l'émission prochaine, à Lyon et à Saint-Etienne, de 16,666 obligations par la Compagnie anonyme des charbonnages du Sud-Est, dont les vastes et riches concessions sont situées près de Roanne.

Ces obligations sont au capital nominal de 100 fr. le taux d'émission sera de 70 fr. L'intérêt ressortira à 7.15 0/0. Le remboursement s'effectuera par voie de tirage au sort en 37 ans; la prime de remboursement sera de 50 0/0 environ du capital versé.

Au moment où les valeurs des charbonnages obtiennent unesi grande faveur en France, en Belgique et en Angleterre, l'emprunt de la Compagnie anonyme des charbonnages du Sud-Est sera, sans doute, plusieurs fois souscrit.

On annonce l'émission prochaine, à Lyon et à Saint-Etienne, de 16,666 obligations par la Compagnie anonyme des charbonnages du Sud-Est, dont les vastes et riches concessions sont situées près de Roanne.

Ces obligations sont au capital nominal de 100 fr. le taux d'émission sera de 70 fr. L'intérêt ressortira à 7.15 0/0. Le remboursement s'effectuera par voie de tirage au sort en 37 ans; la prime de remboursement sera de 50 0/0 environ du capital versé.

Au moment où les valeurs des charbonnages obtiennent unesi grande faveur en France, en Belgique et en Angleterre, l'emprunt de la Compagnie anonyme des charbonnages du Sud-Est sera, sans doute, plusieurs fois souscrit.

On annonce l'émission prochaine, à Lyon et à Saint-Etienne, de 16,666 obligations par la Compagnie anonyme des charbonnages du Sud-Est, dont les vastes et riches concessions sont situées près de Roanne.

Ces obligations sont au capital nominal de 100 fr. le taux d'émission sera de 70 fr. L'intérêt ressortira à 7.15 0/0. Le remboursement s'effectuera par voie de tirage au sort en 37 ans; la prime de remboursement sera de 50 0/0 environ du capital versé.

conseil municipal. Elles ne pourront pourtant avoir lieu avant le 25 mai.

On ne peut, en effet, s'occuper de rien avant le 11 mai, date des élections à la Chambre, et le dimanche 18 sera forcément réservé pour le cas où il y aurait ballottage. Ce n'est donc que le 25 que les élections municipales seront possibles.

Le Petit Lyonnais et la Décentralisation ont annoncé hier, comme nous, la destitution de M. Targe, notaire à Charly. L'idée ne nous était pas venue de donner à cette nouvelle un caractère politique; mais nos confrères ont cru l'un et l'autre y trouver un argument contre leurs adversaires.

On lit en effet dans le Petit Lyonnais: « M. Targe, clerical et bonapartiste, avait été maire de sa commune sous l'empire, et comme tel, il avait fait la propagande plébiscitaire la plus effrénée. »

La Décentralisation, elle, croit devoir un mot de pitié au notaire fugitif et s'écrie: « Pauvres rouges! »

Que M. Targe soit le clerical et le bonapartiste du Petit Lyonnais, ou le rouge de la Décentralisation, peu nous importe. Mais ce que nous ne pouvons comprendre, c'est ce procédé de polémique qui consiste à se lancer à la tête toutes les personnalités monarchiques ou criminelles, si modestes ou insignifiantes qu'elles soient. Voilà un notaire de campagne qui disparaît laissant derrière lui de trop nombreux créanciers; c'est triste assurément. Mais ce que nous ne pouvons comprendre, c'est ce procédé de polémique qui consiste à se lancer à la tête toutes les personnalités monarchiques ou criminelles, si modestes ou insignifiantes qu'elles soient.

On lit en effet dans le Petit Lyonnais: « M. Targe, clerical et bonapartiste, avait été maire de sa commune sous l'empire, et comme tel, il avait fait la propagande plébiscitaire la plus effrénée. »

La Décentralisation, elle, croit devoir un mot de pitié au notaire fugitif et s'écrie: « Pauvres rouges! »

Que M. Targe soit le clerical et le bonapartiste du Petit Lyonnais, ou le rouge de la Décentralisation, peu nous importe. Mais ce que nous ne pouvons comprendre, c'est ce procédé de polémique qui consiste à se lancer à la tête toutes les personnalités monarchiques ou criminelles, si modestes ou insignifiantes qu'elles soient.

On lit en effet dans le Petit Lyonnais: « M. Targe, clerical et bonapartiste, avait été maire de sa commune sous l'empire, et comme tel, il avait fait la propagande plébiscitaire la plus effrénée. »

La Décentralisation, elle, croit devoir un mot de pitié au notaire fugitif et s'écrie: « Pauvres rouges! »

Que M. Targe soit le clerical et le bonapartiste du Petit Lyonnais, ou le rouge de la Décentralisation, peu nous importe. Mais ce que nous ne pouvons comprendre, c'est ce procédé de polémique qui consiste à se lancer à la tête toutes les personnalités monarchiques ou criminelles, si modestes ou insignifiantes qu'elles soient.

On lit en effet dans le Petit Lyonnais: « M. Targe, clerical et bonapartiste, avait été maire de sa commune sous l'empire, et comme tel, il avait fait la propagande plébiscitaire la plus effrénée. »

La Décentralisation, elle, croit devoir un mot de pitié au notaire fugitif et s'écrie: « Pauvres rouges! »

Que M. Targe soit le clerical et le bonapartiste du Petit Lyonnais, ou le rouge de la Décentralisation, peu nous importe. Mais ce que nous ne pouvons comprendre, c'est ce procédé de polémique qui consiste à se lancer à la tête toutes les personnalités monarchiques ou criminelles, si modestes ou insignifiantes qu'elles soient.

On lit en effet dans le Petit Lyonnais: « M. Targe, clerical et bonapartiste, avait été maire de sa commune sous l'empire, et comme tel, il avait fait la propagande plébiscitaire la plus effrénée. »

La Décentralisation, elle, croit devoir un mot de pitié au notaire fugitif et s'écrie: « Pauvres rouges! »

Que M. Targe soit le clerical et le bonapartiste du Petit Lyonnais, ou le rouge de la Décentralisation, peu nous importe. Mais ce que nous ne pouvons comprendre, c'est ce procédé de polémique qui consiste à se lancer à la tête toutes les personnalités monarchiques ou criminelles, si modestes ou insignifiantes qu'elles soient.

On lit en effet dans le Petit Lyonnais: « M. Targe, clerical et bonapartiste, avait été maire de sa commune sous l'empire, et comme tel, il avait fait la propagande plébiscitaire la plus effrénée. »

depuis des jours, dont je connais et partage les misères; eh bien, je crains que parmi eux les observations ne soient nombreuses; ils ne comprennent rien à la tactique ignoble et criminelle de Versailles, qu'ils s'indignent.

L'Assemblée de Versailles, qu'ils s'indignent de voir encore debout, et à laquelle il leur est au moins étrange d'avoir à envoyer des députés.

Assurément je ne sais si, pour employer une expression de théâtre, ma candidature est bien en situation de réussir, et que l'Assemblée nationale ne n'ai pas la prétention d'avoir plus d'esprit que ce « tout le monde » qui en a plus d'ailleurs, dit-on, et je me soumettrai volontiers à la décision du comité, quelle qu'elle soit.

Ma candidature de ma propagande n'en souffrira pas, je l'espère.

Que nos élections réussissent, et que l'Assemblée nationale ne nous débarrasse au plus tôt, et que l'Assemblée nationale ne nous débarrasse au plus tôt, et que l'Assemblée nationale ne nous débarrasse au plus tôt.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

C. Guyot, docteur-médecin.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

Je ne puis que vous recommander, accepter et faire accepter aux démocrates de votre groupe, mes vœux et remerciements pour l'indulgent bienveillance qu'ils me témoignent; assurez-les de tout mon fraternel dévouement.

BOURSE DE PARIS

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE DU 28 AVRIL

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSE. Rows include 3 0/0, 4 1/2, 5 0/0, etc.

TERME (DÉPÊCHE TELEGRAPHIQUE) Paris, le 28 Avril 1873.

Table with columns: PRÉCÉDENT, VALEURS. Rows include 56 0/2, 91 2/2, 89 5/8, etc.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Lyon, 26 avril 1873.

Table with columns: SOIERIES, FRANCE, ÉTRANGER, etc. Rows include 41 Org., 27 Tr., 28 Gr., etc.

BALLOTS PRISÉS

Table with columns: 1 Org., 4 Tr., 30 Gr., etc. Rows include 1 Org., 4 Tr., 30 Gr., etc.

SANTY-ETIENNE, 26 avril 1873.

Table with columns: SOIERIES, FRANCE, ÉTRANGER, etc. Rows include 14 Org., 12 Tr., 3 Gr., etc.

BALLOTS PRISÉS

Les espris 3/8 Nord fin sont en hausse...

Table with columns: 3 Organsin, 2 Trames, 3 Grèges, etc. Rows include 3 Organsin, 2 Trames, 3 Grèges, etc.

AVIGNON, 26 avril.

Table with columns: 11 Organsins, 1 Trames, 6 Grèges, etc. Rows include 11 Organsins, 1 Trames, 6 Grèges, etc.

AVIGNON, 26 avril.

Table with columns: 4 Organsins, 2 Trames, 2 Grèges, etc. Rows include 4 Organsins, 2 Trames, 2 Grèges, etc.

AVIGNON, 26 avril.

Table with columns: 6, 18, 35, etc. Rows include 6, 18, 35, etc.

BULLETIN COMMERCIAL

Paris, 26 avril.

Les farines sont en hausse. 8 marques, disponible et courant, 72 50; 2 prochains, 72 50; juillet-août, 74.

Les huiles de colza sont en hausse; disponible et courant, 92 25; mois prochain, 93; 4 d'été, 94 25; 4 derniers et 4 premiers, 96 50.

Les huiles de lin valent 95 sur toutes les époques. Les espris 3/8 Nord fin sont en hausse; disponible et courant, 55 50; 4 mois d'été, 56; 4 derniers, 57.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 28 avril

PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

Table with columns: TEMPERATURE, VENT, etc. Rows include TEMPERATURE, VENT, etc.

Le baromètre se maintient au-dessus de la moyenne sur la France, avec vents de régions nord, la température s'est généralement abaissée.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me GUILLERMAIN, avoué à Lyon, place d'Albon, n° 1.

VENTE aux enchères publiques, par voie de licitation, devant le tribunal civil de Lyon, le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-trois, à midi précis, en trois lots séparés, d'une GRANDE MAISON

avec terrain et construction accessoires, à Lyon, grande rue de la Guillotière, 61, angle de la rue de Chabrol.

Revenu brut, 6,527 fr. Mise à prix de ce lot, 55,000 fr. 2° D'une petite maison à Bessenay (Rhône).

Mise à prix, 1,200 fr. S'adresser à Mes Guillermain, Robin, Angles, Trillat, avoués, ou voir le cahier des charges au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

Etude de Me L. DEVILLE, avoué à Lyon, rue Constantine, 5.

VENTE sur folle-enchère, D'UNE MAISON sise à Lyon, rue Garibaldi, 232, sur la mise à prix de dix mille francs, c. 10,000.

Revenu, 1,877 fr. Adjudication en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, le samedi dix mai mil huit cent quatre-vingt-trois, à midi.

Pour extrait: (Signé) L. Deville. Pour les renseignements, s'adresser à Me Deville, avoué, 617.

Etude de Me L. DEVILLE, avoué à Lyon, rue Constantine, 5.

VENTE en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-trois, à midi, D'UN IMMEUBLE consistant en maison, petite construction y adossée, cour et jardin, situé à Venissieux, lieu du Moulin-à-Vent, indivis entre les sortants Michel.

Sur la mise à prix de 5,000 fr. Pour extrait: (Signé) L. Deville. Voir pour les renseignements, chez Mes Deville et Trillat, avoués.

A VENDRE OU A LOUER PROPRIÉTÉ à la cité Napoléon. Maison d'un étage, huit pièces et jardin de 1,000 mètres carrés, le tout clos de mur.

S'adresser à Me Damond, rue Saint-Joseph, 36.

VENTE FORCÉE

Le mercredi trente avril mil huit cent quatre-vingt-trois, à dix heures du matin, sur la place Saint-Potain, à Lyon, ou procédera à la vente aux enchères et au comptant, de meuble complet de salon, buffet, couverts, etc.

Le mercredi trente avril mil huit cent quatre-vingt-trois, à dix heures du matin, sur la place Saint-Potain, à Lyon, ou procédera à la vente aux enchères et au comptant, de meuble complet de salon, buffet, couverts, etc.

ON DEMANDE un jeune homme de 12 à 14 ans, pour faire des courses.

S'adresser au bureau du journal.

VENTE PAR LICITATION

devant le tribunal civil de Lyon, d'une vaste MAISON

Sise à Lyon, rue Centrale, 14 Indivise entre les époux Perret.

Revenu par bail authentique expirant le 24 juin 1882. 14,000 fr. Mise à prix, cent mille francs, c. 100,000

Adjudication au samedi dix mai mil huit cent quatre-vingt-trois, à midi, au palais de justice.

ANGLÈS, avoué.

VENTE

devant le tribunal civil de Lyon, LE SAMEDI 3 MAI 1873, A MIDI

CHATEAU DE PRARIEUX

avec Chapelle, Terres, Vignes, Prés et Bois, à Beaunant, commune de Chaponost, canton de Saint-Genis-Laval (Rhône),

DEPENDANT DE LA SUCCESSION DE M. ET MME PENELON

Cet immeuble d'un seul tenement et en partie clos de murs est d'une contenance d'environ 3 hectares 16 ares.

Mise à prix : 28,000 fr.

ANGLÈS, avoué.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

AIGUES OU CHRONIQUES LES PLUS REBELLES

Don't le traitement aurait été infructueux

Gaéris radicalement par le ROB-SAVARES perfectionné

Expéditions par correspondance

S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de 1re cl. RUE PIZAY, 12, au premier étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

POMMADE EPIDERMAL

ANTIPYRETIQUE Arrête la chute des cheveux

Arrête les pellicules. Calme les démangeaisons.

Prix du Pot 2 francs.

Se trouve à Lyon: chez Kock, parf., rue de Lyon; Briand, parf., rue de l'Hôtel-de-Ville; Berle, parf., rue de Lyon; Berthier, parf., place des Terreaux; Garcin, parf., rue Centrale; V. Tirat, parf., rue de Lyon; vente en gros, Briaud, rue Bat-d'Argent, 3, et chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS DU 27 AVRIL 1873

Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil. pour les spiritueux, à l'hectolitre et entrapé, et hors barrière: pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Table with columns: GRAINS ET FARINES, SUIF, SAVONS, SPIRITUEUX, etc. Rows include BLÉ de France, SEIGLE, ORGE de brasserie, etc.

BOURSE DE LYON - Lundi 28 Avril (de 11 h. à midi 1/2).

Table with columns: RENTES, ACTIONS, OBLIGATIONS, etc. Rows include 3 0/0, 5 0/0 lib. 1871, 5 0/0 Emp. 1872, etc.

BULLETIN FINANCIER

La journée a été franchement mauvaise. L'échec infligé par le suffrage universel à la candidature de M. de Rémusat, et le grand mal causé aux biens de la terre par la gelée, sont faits pour attrister, et il n'est pas étonnant que nos fonds n'aient subi le contre-coup de ces graves événements.

Le 3 0/0 n'a pas été coté. Le 5 0/0 1871 est tombé plus que 89.20 et 87.15, et le 5 0/0 1872 est tombé plus que 90.55 et 90.37 1/2. En clôture, on est revenu à 90.40, mais on peut dire que pendant toute la séance les offres ont été constamment plus nombreuses et plus pressantes que les demandes.